

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2023

---

LUTTE CONTRE LA RÉCIDIVE - (N° 740)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL96

présenté par  
Mme Moutchou, rapporteure

-----

### ARTICLE 5

I. – Au début de l’alinéa 2, substituer aux mots :

« Elle est composée, *a minima* »

les mots :

« La préparation de la conférence et la sélection du jury de consensus sont réalisées par un comité d’organisation composé, notamment ».

II. – En conséquence, au début de l’alinéa 3, substituer au mot :

« Elle »

les mots :

« La conférence ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.